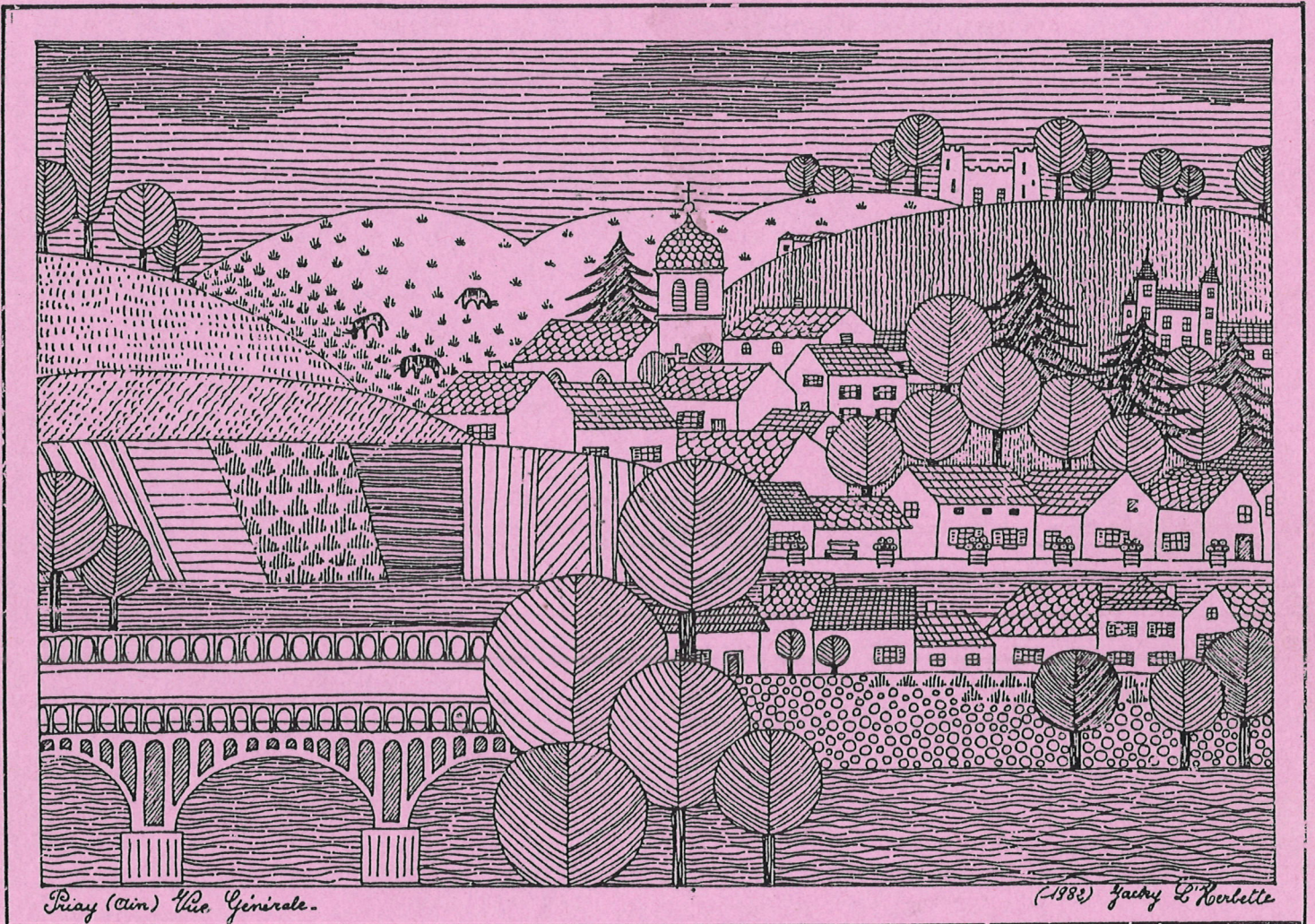


# Pray



Pray (cin) Vis. Générale.

(-1982) Jacques L. Herbette

## Bulletin Municipal

---

n° 4 ~ 1990



SANTHONNAX René Maire  
REY Jaqui 1er adjoint  
COLLOMBIN Claude 2ème adjoint  
GENOUD Daniel 3ème adjoint  
GUILLERMIN Daniel  
FAVIER Jean-Louis  
JANIN Daniel  
BERRIER Robert  
GUILLOT Jean-Louis  
YMAIN Micheline  
BORNACHOT Albert  
BOTTEX Claudette  
FAIVRE Marc  
BOUVARD Pierre  
THOMASSON Michel (absent sur la photo)

## Le mot du Maire...

Voici notre quatrième bulletin municipal ! Ecoutez battre le coeur de notre commune...

Le chapitre des informations générales sera toujours d'une première utilité au travers de tous nos messages.

La vie des sociétés locales reste intense ; chacune avec ses moyens personnels, ses valeurs propres, apporte sa pierre salutaire à l'édifice communal, contribuant à refléter une ambiance générale très appréciée.

Faisons maintenant le point de nos projets pour 1990.

Notre construction scolaire (problème N° 1 de nos préoccupations) prendra corps ; cette réalisation capitale, vitale, ne doit pas nous détourner d'autres programmes importants : réfection de l'église, voirie, achat d'un camion, entretien général, etc... Mais il est évident que certains gros investissements seront écourtés, pour ne pas dire reportés afin de ne pas avoir une subite surcharge d'impôts locaux. Nos soucis restent très grands en regard à ces problèmes financiers. Mais comme par le passé, nous analyserons chaque point précis avec une extrême attention pour y apporter une juste solution. Vigilance égale, règle de bonne gestion.

Le Conseil Municipal restera à l'écoute de vos doléances en essayant de construire avec vous, dans une saine entente, un climat communal empreint de travail et de réflexion. Notre bonheur de vivre en dépend.

Cette année encore, notre Comité de Fleurissement (sous l'égide du Comité des Fêtes) a fait des prouesses. Rendons hommage au président dynamique et compétent, véritable courroie motrice d'une équipe performante très soudée. Notre environnement agréable par le régal des yeux nous vaut donc deux nouvelles récompenses :

- 1er prix départemental
- 1er prix régional avec panonceau 1 fleur  
(en 2ème catégorie : population de - 1 000 habitants)

Bravo à ce Comité qui honore et porte bien haut les couleurs de Priay.

Et, il n'est pas trop tard pour vous souhaiter une bonne année 1990 où la santé sera mon voeu le plus cher.

Que la sérénité des coeurs soit votre bonheur quotidien.

Le Maire

René SANTHONNAX

-----  
COMMISSIONS & DÉLÉGUÉS  
 -----

- FINANCES -

Mr **GENOUD Daniel**  
 Mme BOTTEX Claudette  
 MM. COLLOMBIN Claude  
 GUILLOT Jean-Louis  
 JANIN Daniel  
 REY Jaqui

- INSTRUCTION PUBLIQUE -

Mr **GUILLOT Jean-Louis**  
 Mme BOTTEX Claudette  
 MM. BOUVARD Pierre  
 GUILLERMIN Daniel  
 JANIN Daniel  
 REY Jaqui

- URBANISME -

MM. **REY Jaqui**  
 BORNACHOT Albert  
 BOUVARD Pierre  
 FAIVRE Marc  
 FAVIER Jean-Louis  
 GUILLOT Jean-Louis  
 THOMASSON Michel

- ENVIRONNEMENT -

MM. **BOUVARD Pierre**  
 GUILLOT Jean-Louis  
 REY Jaqui  
 Mme YMAIN Micheline

- TRAVAUX / CIMETIERE -

MM. **COLLOMBIN Claude**  
 BORNACHOT Albert  
 FAVIER Jean-Louis  
 GENOUD Daniel  
 GUILLERMIN Daniel  
 JANIN Daniel  
 REY Jaqui

- GRAVIERES -

MM. **BERRIER Robert**  
 BORNACHOT Albert  
 FAVIER Jean-Louis  
 GENOUD Daniel

- CHEMINS & BOIS -

MM. **BORNACHOT Albert**  
 BERRIER Robert  
 GENOUD Daniel  
 GUILLERMIN Daniel  
 THOMASSON Michel

- BULLETTIN MUNICIPAL -

Mr **GUILLOT Jean-Louis**  
 Mme BOTTEX Claudette  
 Mr BOUVARD Pierre

- CAMPING -

Mme YMAIN Micheline  
 MM. GENOUD Daniel  
 REY Jaqui  
 THOMASSON Michel

Membres du COMITE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Mme YMAIN Micheline  
 MM. BERRIER Robert  
 COLLOMBIN Claude  
 FAVIER Jean-Louis

Délégué au SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE :

Mr **COLLOMBIN Claude**

Délégués au SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE :

MM. **GENOUD Daniel**  
 SANTHONNAX René

Délégués au SYNDICAT INTERCOMMUNAL à VOCATION MULTIPLE (SIVOM) :

Titulaires : MM. **REY Jaqui**  
 SANTHONNAX René  
 Suppléants : MM. **COLLOMBIN Claude**  
 JANIN Daniel

Délégué à l'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H.) :

Mr **COLLOMBIN Claude**

Délégués au SYNDICAT DES EAUX VILLETTE-PRIAY :

Titulaires : MM. **FAVIER Jean-Louis**  
 BORNACHOT Albert  
 SANTHONNAX René  
 THOMASSON Michel  
 Suppléants : MM. **BERRIER Robert**  
 FAIVRE Marc

Déléguées au SOU DES ECOLES et à la CANTINE SCOLAIRE :

Mmes **BOTTEX Claudette**  
 YMAIN Micheline

**PRIX DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1er JANVIER 1990**

Salle des fêtes :

1° Habitants de Priay et sociétés locales

- Conférence.....	560 F
- Conférence avec lunch.....	710 F
- Repas de sociétés locales sans but lucratif.....	490 F
- Bals.....	820 F
- Concours de belote.....	420 F
- Repas de mariage et divers.....	820 F
- Repas de sociétés à but lucratif.....	820 F

2° Habitants et sociétés des communes extérieures

- Conférence.....	600 F
- Conférence avec lunch.....	770 F
- Bals.....	1 320 F
- Repas de mariage et divers.....	1 050 F + 320 F de location de vaisselle
- Repas de sociétés.....	1 050 F + 320 F de location de vaisselle
- Chauffage par journée d'utilisation..	130 F.

Droit de branchement :

- au réseau d'eau : 1 000 F (réglable au Syndicat des eaux  
  Priay-Villette)
- à l'égoût : 1 500 F.

Cimetière :

Concessions perpétuelles	: 1 200 F le m2
Concessions cinquantenaires	: 500 F le m2
Concession trentenaires	: 300 F le m2.

Droits de place sur le marché : 5 F l'emplacement.

Ramassage des ordures ménagères :

- du 1er octobre au 31 mars : un ramassage le mardi
- du 1er avril au 30 septembre : deux ramassages  
  le mardi et le vendredi.

Décharge municipale : au Brotteaux le samedi matin de 9 h à 12 h.

Il est rappelé que deux bennes à verre sont à la disposition des administrés ; l'une est située vers les jeux de boules vers la rivière, l'autre est aux Carronnières, vers la maison Emeyriat.

## LISTE DES COMMERÇANTS - ARTISANS - INDUSTRIELS

### Alimentation

- . Boucherie : Edouard Bernard - Grande Rue - 74.35.63.63
- . Boulangerie : Bouvard Roger - Grande Rue - 74.35.61.07
- . Epicerie : Traversa Magdeleine - Place mairie - 74.35.63.41
- Chichoux Madeleine - Grande Rue - 74.35.64.34  
(Economique)

### Café-restaurant

- . Café : Cherpaz Yvonne - Grande Rue - 74.35.62.81
- Rey Jaqui - Place mairie - 74.35.62.70
- . Restaurant : La Mère Bourgeois - Grande Rue - 74.35.61.81
- Au P'tit Chef - Grande Rue - 74.35.60.55

### Divers

- . Articles : Contini Michel - Route de - 74.35.40.06  
Pêche-Chasse Chalamont
- . Pêche : S.O.F.R.E.M. - Route de Lyon - 74.35.44.95
- . Coiffeuse : Michon Isabelle - Place mairie - 74.35.63.84  
Mixte
- . Dessinatrice : L'Herbette - Route de - 74.35.66.41  
Jacqueline Chalamont
- . Plastiques : Marguin Roger - Les Carron- - 74.39.04.41  
nières
- . Paysagiste : Jouannin Georges - Les Carron- - 74.39.07.03  
nières
- . Langues et : Kilgallon - Route de - 74.35.44.12  
Technologies Christopher Chalamont
- . Mécanicien- : Clerc François - Quartier de - 74.35.46.94  
Mouliste l'église
- . Sérigraphie- : Michelin Marie-Jo - Grande Rue - 74.35.40.05  
flokage
- . Maréchal- : Moissonnier Gérard - Bellegarde - 74.35.65.41  
ferrant

### Entreprises du Bâtiment

- . Electricité : Collombin Claude - Grande Rue - 74.35.66.28
- . Maçonnerie : Ruggeri-Paquelet - Route de Lyon - 74.35.63.85
- . Menuiserie : Cathelin Hugues - Bellegarde - 74.35.68.14
- . Plâtrerie- : Jarniat Alain - Bellegarde - 74.35.60.80  
Peinture Léger Yves - Route de - 74.35.67.13  
Varambon
- Luvini René - Route de - 74.35.61.90  
Varambon
- . Matériels : Blanchet - Grande Rue - 74.35.62.18  
travaux  
publics Jean-Daniel

### Industriels

- . Mécanicien : SARL Pirat - Route de Lyon - 74.35.63.96  
Constructeur
- . Plastiques : SA Styl Monde - Route de Lyon - 74.35.66.25

### Mécaniciens

- . Favier Michel - Route de Lyon - 74.35.65.19
- . Guillermin Daniel - Route de Lyon - 74.35.65.48

### Professions libérales

- . Médecin : Tarrow Michel - Route de Lyon - 74.35.66.47
- . Chirurgien- : Appel Maurice - Route de Certines - 74.35.60.54
- . Dentiste
- . Kinésithérapeute : Robert Bruno - Grande Rue - 74.35.47.25
- . Pharmacien : Bel Alain - Route de Lyon - 74.35.60.19
- . Notaire : Bouvard Arthur - Route de Lyon - 74.35.60.33

### Transports

- . Cars Philibert - Route de Lyon - 74.35.62.97



# BUDGET

- Il sera analysé en cinq parties :
- I - Dépenses de fonctionnement
  - II - Recettes de fonctionnement
  - III - Dépenses d'investissement (D.I.)  
et recettes d'investissement (R.I.)
  - IV - Balance générale
  - V - Etude des taxes locales

## I - Dépenses de fonctionnement (comparaison 1988 et 1989)

	1988		1989	
	B.P.	B.S.	B.P.	B.S.
Denrées et fournitures	116 000	2 500	109 000	16 000
Frais de personnel	559 000	25 000	467 000	72 000
Impôts et taxes	12 500	10 000	27 400	/
Travaux et services ext.	271 000	78 976	225 000	5 500
Participation et contingent	346 000	2 585	350 500	21 500
Allocations et subventions	50 730	/	76 000	3 000
Frais de gestion générale	92 566	62 522	108 172	-14 261
Frais financiers	231 560	/	210 000	/
Dotation aux amortissements	1 708	/	1 708	/
Charges exceptionnelles	/	/	/	/
Charges antérieures	/	/	/	/
Prélèvements dépenses investissements	371 502	⑥864 088	471 556	⑥1 093 022
<b>Totaux</b>	<b>2 052 566</b>	<b>1 045 671</b>	<b>2 046 336</b>	<b>1 196 761</b>

## II - Recettes de fonctionnement

	1988		1989	
	B.P.	B.S.	B.P.	B.S.
Produits d'exploitation	102 800	/	118 000	22 000
Produits domaniaux	372 800	95 000	247 000	1 000
Produits financiers	/	600	/	500
Recouvrements subventions	68 000	23 600	69 000	5 000
Dotation globale de fonctionnement	518 630	13 800	560 553	25 000
Impôts indirects	11 000	3 000	14 000	1 500
Impôts directs et autres	860 136	8 200	917 783	8 500
Travaux d'équipement et de régie	/	/	/	/
Produits exceptionnels	/	/	/	/
Produits antérieurs	120 000	901 471	120 000	1 133 261
<b>Totaux</b>	<b>2 052 566</b>	<b>1 045 671</b>	<b>2 046 336</b>	<b>1 196 761</b>

B.P. : budget primitif  
B.S. : budget supplémentaire



III - Dépenses d'investissement (D.I.) et recettes d'investissement (R.I.)

	1988		1989	
	D.I.	R.I.	D.I.	R.I.
Déficit d'investissement reporté	/		381 592	
Frais extraordinaires	/		/	
Acquisitions de biens meubles et immeubles	1 039 000		287 500	
Travaux de bâtiment	1 085 400		454 500	
Prêts à long et moyen terme	107 760		8 000	
Règlement dette	/		/	
Remboursements d'emprunts	/		/	
Subventions d'équipement		194 300		870
Prélèvements recettes de fonctionnement		Ⓒ 864 088	Ⓒ 1 093 022	
Recouvrements de créances		124 892		22 000
Amortissement frais extraordinaires		18 976		/
Participation travaux d'équipement		/		15 700
Produits des emprunts		/		/
Vente de meubles et immeubles		106 060		/
Excédent d'investissement reporté		923 844		/
<b>Totaux</b>	<b>2 232 160</b>	<b>2 232 160</b>	<b>1 131 592</b>	<b>1 131 592</b>
	Ⓐ	Ⓔ	Ⓐ	Ⓔ

IV - Balance générale

	1988	1989
Dépenses d'investissement Ⓐ	2 232 160	1 131 592
Dépenses de fonctionnement Ⓑ	1 045 671	1 196 761
- Prélèvements sur recettes de fonctionnement Ⓒ	864 088	1 093 022
Dépenses de fonctionnement propres B - C = Ⓓ	181 583	103 739
<b>Total Ⓐ + Ⓓ</b>	<b>2 413 743</b>	<b>1 235 331</b>
Recettes de fonctionnement Ⓔ	1 045 671	1 196 761
Recettes d'investissement Ⓕ	2 232 160	1 131 592
- Prélèvements sur dépenses d'investissement Ⓒ	864 088	1 093 022
Recettes d'investissement propres F - G = Ⓖ	1 368 072	38 570
<b>Total Ⓔ + Ⓖ</b>	<b>2 413 743</b>	<b>1 235 331</b>

V - Etude des taxes locales

• Taxe d'habitation

Base notifiée  
Taux appliqué par décision du Conseil  
Produit résultant  
Variation par rapport à l'année précédente

• Taxe foncière propriétés bâties

Base notifiée  
Taux appliqué par décision du Conseil  
Produit résultant  
Variation par rapport à l'année précédente

• Taxe foncière propriétés non bâties

Base notifiée  
Taux appliqué par décision du Conseil  
Produit résultant  
Variation par rapport à l'année précédente

• Taxe professionnelle

Base notifiée  
Taux appliqué par décision du Conseil  
Produit résultant  
Variation par rapport à l'année précédente

• Balance générale

Base notifiée  
Produit résultant  
Variation par rapport à l'année précédente

	1988	1989
Base notifiée	3 968 190	4 165 220
Taux appliqué par décision du Conseil	5,93 %	5,93 %
Produit résultant	235 314	246 998
Variation par rapport à l'année précédente	+ 6,06 %	+ 4,97 %
Base notifiée	2 329 620	2 424 720
Taux appliqué par décision du Conseil	8,72 %	8,72 %
Produit résultant	203 143	211 436
Variation par rapport à l'année précédente	+ 8,94 %	+ 3,94 %
Base notifiée	228 460	221 140
Taux appliqué par décision du Conseil	37,70 %	37,70 %
Produit résultant	86 129	83 370
Variation par rapport à l'année précédente	- 0,30 %	- 3,31 %
Base notifiée	2 567 160	2 903 500
Taux appliqué par décision du Conseil	9,72 %	9,72 %
Produit résultant	249 528	282 220
Variation par rapport à l'année précédente	+10,05 %	+13,10 %
Base notifiée	9 093 430	9 714 580
Produit résultant	774 114	824 024
Variation par rapport à l'année précédente	+ 7,29 %	+ 6,45 %

A signaler que les taux appliqués par décision du Conseil n'ont pas changé d'une année sur l'autre.

RECENSEMENT 1990

A partir du 5 mars 1990, vous pourrez avoir la visite de l'agent recenseur. Réservez-lui bon accueil !

## ETAT-CIVIL 1989

### NAISSANCES

ALMAKIEWICZ Dimitry : 2 février 1989  
LACOUR Benjamin : 12 mars 1989  
D'ANGELA Adrien Jean-Marie : 13 mars 1989  
ORTIZ Mélanie : 16 mars 1989  
DEMARQUETTE Anne-Sophie Pauline : 23 mars 1989  
FONTANEL Eddy : 23 mai 1989  
MARGUIN Alexandrine Béatrice Christiane : 7 juin 1989  
LUVINI Yohann Yann : 18 juin 1989  
GUERRIERI Miriem Marie : 7 août 1989  
CHALOYARD Julia : 14 août 1989  
JANIN Elodie Yvette : 21 septembre 1989  
DELOTTE Isabelle Paolina : 12 novembre 1989

### MARIAGES

SOQUET Gérard  
et PHILIPPE Claudine Danièle : 24 juin 1989  
JOSSE RAND Alain René  
et AMBROSI Isabelle : 12 août 1989  
RICHARD Jacques Emile  
et RAZUREL Georgette Suzanne : 21 octobre 1989

### DECES

BRUNIER Berthe Georgette Veuve TROUVE : 5 janvier 1989  
MARECHAL Louise Elise Veuve BOUCHARD : 23 janvier 1989  
JOUHANNET Marie Gabrielle Epouse BACHELET : 28 janvier 1989  
GENOD Louise Veuve BELIN : 27 mars 1989  
DESORMIERE François Marie Auguste : 31 mars 1989  
BRICAUD Jean-Paul : 7 mai 1989

---

## CROIX-ROUGE

---

Cette année, la Croix-Rouge est venue en aide à un assez grand nombre de gens sur notre commune, a visité les malades et les personnes en maison de retraite.

Nous, les délégués, nous nous sommes rendus à des assemblées Croix-Rouge à Bourg, Pont d'Ain, Meximieux où nous avons parlé de nos besoins.

Nous avons reçu viande, pâtes et fromage de la Croix-Rouge de Bourg que nous avons distribués sous la direction de l'assistante sociale.

Nous pensons, pour les fêtes de fin d'année, offrir un petit présent aux personnes de plus de 75 ans.

Nous remercions les habitants de Priay qui font bon accueil à nos quêteuses.

---

## DONNEURS DE SANG

---

Le don du sang a toujours lieu à Priay trois fois par an avec le centre de Bourg. Les donateurs sont toujours très fidèles ; de jeunes nouveaux habitants de Priay sont venus se joindre à nous. Nous lançons un appel pour être encore plus nombreux, ce sang donné peut sauver bien des vies.

Cette année comme d'ailleurs chaque année, nous avons organisé un voyage à Arbois (Jura) avec visite de la maison de Pasteur puis le caveau d'Henri Maire ; déjeuner à la Ferté, ensuite visite au château de Dechau, merveilleux musée Fabulis. Chacun a payé sa part et au retour, tous ont dit : "au prochain voyage".

---

## BIBLIOTHEQUE

---

La bibliothèque est ouverte à tous, car depuis le mois d'octobre, avec l'aide de Mme Blanchet, nous avons mis des livres à la disposition des enfants de tous âges. Ces livres ont été achetés grâce à la municipalité et au comité des fêtes, choisis par Mme la directrice de l'école.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14 h à 16 h pour les enfants et le jeudi de 16 h à 18 h pour les adultes. L'abonnement est de 20 F par an (ce qui permettra d'acheter d'autres livres).

Notre effort a déjà été récompensé puisque trente enfants viennent le mercredi. Nous espérons que le jeudi fonctionnera aussi bien.

Paule JACQUIN

## ECOLE

Nous accueillons deux nouvelles institutrices : Mme Brunner pour la classe de CM1-CM2 et Mme Mallye qui assure un mi-temps avec Mme Grandjean sur la classe de CE1-CE2. Pas de changement au CP avec Mme Blanchet et en maternelle avec Mmes Lallemand et Gergonne.

Au total, 132 élèves pour les 5 classes : effectif important qui doit encore augmenter à la prochaine rentrée ; l'agrandissement des locaux devient une nécessité et une urgence !

Sou des Ecoles et Cantine Scolaire fonctionnent à la satisfaction de tous. Ils permettent de financer différentes activités pour les enfants : matériel, sorties, spectacles, piscine et aussi pour les élèves de CP, une semaine de classe de mer en mai-juin à Sausset-Les-Pins, cette dernière activité pouvant être menée à bien grâce à la participation de la commune. Les enfants et nous-mêmes l'en remercions très sincèrement.



en classe de mer  
nous avons pris le train. nous sommes allés  
à la chasse aux trésors. nous avons  
ramassé des coquillages des crabes et des  
algues, des coquilles de moules, deux  
lanternes-d'oursin, des coquilles d'oursin,  
et des algues, on avait trouvé plusieurs  
sortes d'algues, on avait des filets.

mardi on est allé au port et  
on a vu des pêcheurs qui  
lançaient sur le port des congres  
nous avons vu des poissons et une  
pieuvre. les pêcheurs nous ont donné  
un congre et les pêcheurs nous ont  
donné <sup>des</sup> étoiles de mer <sup>et un</sup> bernard  
l'ermite.

mercredi 31 mai nous sommes allés  
nous promener dans la garrigue.

on a pris un petit  
brin de thym et  
on a ramené du  
~~romarin~~<sup>romarin</sup>, du thym, du  
chêne hermès, du cyste  
cotonneux, du cyste de  
monpellier, de l'argelas,  
une branche de pin,  
des pommes de pins.

nous sommes allés nous promener  
dans un bateau la balade était très bien.  
la mer est bleue il y avait de très grosses  
vagues. nous avons vu des plongeurs. nous avons  
vu un petit bateau qui poussait un gros bateau  
pour toutes les classes on a fait  
un des dessins de mer c'était un  
concours de dessin nos dessins sont  
affichés et on ~~ne~~ a gagné. on a vu  
des diapositives sur les dauphins en liberté.  
les arbres ne sont pas pareils c'est des pins  
dans le centre, il y a un pin et  
aussi un terrain de volley. à la  
cantine c'est tout bon. je lis des livres, la  
maîtresse nous lit des livres. on fait des  
jeux. je joue avec mes copains.  
je dors bien ma chambre s'appelle bardine  
ma chambre s'appelle girille. nous avons écrit  
des lettres à notre papa et notre maman.  
quand on <sup>est</sup> revenu on a acheté un souvenir.

## Sou des écoles

Les activités scolaires ont commencé dès la rentrée car, cette année encore, les élèves des CE et CM (classes de Mmes Grandjean, Mallye et Brunner) ont pu profiter de la piscine d'Ambérieu pendant six semaines consécutives.

Le 18 novembre, nous avons pu nous retrouver pour la traditionnelle "choucroute dansante" qui s'est déroulée dans une excellente ambiance.

Comme chaque année, pour Noël, un spectacle et des friandises seront offerts aux enfants pour fêter l'arrivée du Père Noël.

Les élèves du CP (classe de Mme Blanchet) partiront à Sausset-Les-Pins pour six jours en classe de mer.

D'autres activités comme visites de ferme, spectacles, mime, etc... pourront être organisées en cours d'année ; si vous avez des propositions, n'hésitez pas à les formuler auprès des membres bénévoles du bureau.

En ce qui concerne l'achat de matériel pour les classes, nous venons de faire récemment l'acquisition d'un photocopieur.

Nous vous rappelons que le sou des écoles n'a pour rentrée d'argent uniquement les recettes de la choucroute, du bal, de la kermesse et des cartes de membres actifs qui sont proposées aux parents contre la somme de 50 F.

Nous tenons à remercier les représentants de la commune, les membres de la cantine scolaire pour leur aide financière et vous qui nous aidez par vos dons.

Composition du bureau pour l'année 89-90 :

Présidente	: Thérèse CHARREL (tél. 74.39.17.58)
Vice-Président	: Norbert CEYRAT
Trésorière	: Roselyne D'ALLARD
Secrétaire	: Lydia PEULET
Assesseurs	: Martine CERUTTI, Line BERTHELOMEAU, Stella PAQUELET, Blandine PRETRE, Jean-Pierre BERNARD.



## Cantine Scolaire

Le bureau de la cantine pour l'année 88-89 était composé comme suit :

Président : Mr d'ALLARD  
Vice-Président : Mr LACOUR  
Trésorière : Mme VALLIN  
Secrétaire : Mme LANOIX  
Membres : Mmes L'HERBETTE, SIBERT, MOREL, RIVERA  
Mr PASSARD  
  
Membres de droit : Mmes BLANCHET, LALLEMAND, BROISE, GRANDJEAN, GERGONNE

et a été renouvelé en septembre pour l'année 89-90 :

Président : Mr d'ALLARD  
Vice-Président : Mr LACOUR  
Trésorier : Mr PASSARD  
Secrétaire : Mme LANOIX  
Membres : Mmes BERTHILLER, MOREL, L'HERBETTE, CARDENA  
Mr BRESSAND  
  
Membres de droit : Mme BLANCHET, LALLEMAND, GRANDJEAN, BRUNNER, MALLYE, GERGONNE

Au cours de l'année scolaire 88-89, il a été servi 5 328 repas soit 532 repas environ par mois et pour le 1er trimestre 89-90, plus de 600 repas par mois.

Grâce la la compétence de la cantinière, Mme Berrier, que nous tenons ici à remercier, grâce à la subvention de la commune (5 000 F) et aux partages des bénéfices réalisés avec le sou des écoles au cours des diverses manifestations (choucroute, bal, kermesse) soit 11 000 F, le prix des repas a pu être maintenu à 14 F (régulier) et à 16 F (occasionnel).

De plus, la cantine a, en mars 1988, acheté une friteuse (8 600 F), a, en septembre 1989, fait lessiver la cuisine (1 420 F) et a apporté sa contribution financière au sou des écoles pour la classe de mer.

Nous rappelons que tout cela n'a pu être réalisé qu'avec le bénévolat des parents élus et nous souhaitons que les parents se sentent tous de plus en plus concernés.

Cette association doit continuer à exister car sa disparition supprimerait la demi-pension pour les enfants avec tous les problèmes que cela pourrait créer pour les familles !

## Amicale des Sapeurs-pompiers

Tout d'abord, l'amicale des sapeurs pompiers profite de ce bulletin municipal pour remercier la population de l'accueil chaleureux réservé aux sapeurs pompiers lors des diverses manifestations : vente de boudin, galettes, présentation du calendrier, etc... ainsi que pour les dons reçus pour les interventions en tout genre : incendie, inondation, secours à personne en danger...

Les dons reçus nous permettent d'acquérir du petit matériel : clés, cordages, sangles..., des tenues d'intervention et du produit pour détruire les nids de guêpes ou de frelons.

Le corps des sapeurs pompiers de Priay a répondu à tout appel direct ou autre et est intervenu sur le territoire de la commune, seul ou en collaboration avec le Centre de Secours ou la Gendarmerie de Pont d'Ain.

40 interventions ont été effectuées par les sapeurs pompiers :

- accidents de la circulation,
- feu de broussailles (le plus important étant celui des Brotteaux, en juillet dernier),
- nids de guêpes et de frelons,
- feux de cheminée.

Pour certaines de ces interventions, nous avons dû avoir recours au VSAB (véhicule de secours asphyxiés et blessés) de Pont d'Ain, au SMUR d'Ambérieu-en-Bugey pour transport et médicalisation sur place, et à sept corps de sapeurs pompiers environnants en même temps pour le feu des Brotteaux.

L'effectif du CPI (corps de première intervention) de Priay est de 18 gradés et sapeurs, soit : 1 sous-lieutenant, 2 sergents, 1 caporal et 14 sapeurs. Tous ont le BNS, 6 sont en plus spécialistes en réanimation et 4 possèdent la trilogie BNS, réanimation et secours routier.

En dehors des interventions, les sapeurs pompiers entretiennent le matériel et effectuent chaque premier dimanche du mois une manoeuvre dans un hameau différent de la commune.

Si vous avez envie de faire partie du corps des sapeurs pompiers, votre demande sera prise en considération ; vous pouvez déposer votre candidature auprès du chef de corps ou en mairie, et vous rejoindrez une "équipe" de bons copains où règne une agréable ambiance.

Du côté des cadets, la section jeunes sapeurs pompiers a participé à toutes les manifestations départementales et régionales.

Les 16 éléments de la section ont porté haut nos couleurs : après de nombreux déplacements en cross, au cross départemental de Vonnas, le jeune Eric JOUANNIN, en terminant 2ème, a permis à l'équipe "cadet" de Priay de prendre la 2ème place départementale, Christophe CURT termina 4ème en catégorie junior. Puis ce fut la finale régionale Rhône-Alpes où Eric JOUANNIN termina 5ème et Christophe CURT 6ème dans leur catégorie respective. Enfin, à St-Laurent-Sur-Sèvres (Vendée), nos deux compères, par un matin brumeux, participèrent à la finale nationale du cross et rapportaient une place de 119ème sur 252 pour Eric JOUANNIN et de 52ème sur 288 pour Christophe CURT.

Le temps des cross fini, ce fut celui des épreuves athlétiques et du concours de manœuvre. Pour cette dernière épreuve, une place de 5ème aux épreuves départementales permit à la section de se qualifier pour la finale régionale ; elle y participa donc les 10 et 11 juin dernier à Ferney-Voltaire. A l'issue de ces deux jours, elle obtint une excellente place de 4ème sur 42, rivalisant avec les meilleures équipes de l'Ain, l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie, le Rhône, la Loire, etc...



\*\*\*\*\*  
35 associations - associations - associations - associations - associati  
\*\*\*\*\*

## Retraités & personnes âgées

1989 n'a pas été l'année de la révolution dans l'association, mais seulement celle d'une sage et tranquille évolution.

Toutes les activités ont été reconduites : réunions du jeudi avec jeux de société et travaux manuels, sports en relation avec le C.O.D.A.P.A., conférences en rapport avec l'O.M.C. d'Ambérieu-en-Bugey. Seul le maintien en forme a disparu, par manque d'adeptes, mais de temps à autre, il est remplacé par une petite marche-promenade pour les volontaires, à 14 heures le jeudi.

Notons que la bibliothèque, toujours sous la responsabilité de Mme Jacquin, est ouverte le jeudi pour les adultes, comme par le passé, mais aussi maintenant le mercredi après-midi, à l'intention des enfants, en collaboration avec Mme Blanchet, directrice des écoles.

Le calendrier pour 1990 est :

- repas annuel, premier dimanche de mars ;
- vente des enveloppes-surprises, à l'occasion de la fête du 15 août ;
- vente-exposition, à l'automne ;
- goûter des anniversaires, le premier jeudi de décembre ;
- excursion annuelle, à la fin du printemps ou au début de l'été.

L'association, fidèle à sa première dénomination se veut organisme d'aide aux retraités et personnes âgées : aide matérielle, si besoin est, aide ménagère, en liaison avec l'A.D.A.P.A., aide psychologique aux isolés. Les besoins de toute nature peuvent être signalés aux membres du bureau directement ou par des intermédiaires, dans chaque quartier ou hameau.

Le bureau est composé comme suit :

Président	: Mr Albert BUSSY
Vice-Président	: Mr Jean LAUPIE
Trésorière	: Mme Germaine TIXIER
Trésorière-adjointe	: Mme Marceline DELOY
Secrétaire	: Mme Geneviève BOUVARD
Secrétaire-adjointe	: Mme Jeanne BUSSY
Membres	: Mmes Mireille MERLE, Paule JACQUIN, Suzette MOREL, Colette DROUIN, Juliette PINARD, Yvette BAPTISTAL, Colette MARGUIN, Fernande SOQUET, Marie-Louise LAUPIE, Hélène ROUSSET Suzanne MARLIÈRE.

## Association des Anciens Combattants

Son objet principal : prolonger la mémoire des morts pour la patrie en intervenant dans toute manifestation destinée à leur mémoire. Conserver les liens d'amitié et de solidarité avec les autres associations.

### Activités 1989 :

- o 8 mai : participation à la cérémonie anniversaire ;
- o 14 juillet : participation à la cérémonie anniversaire. Au cours de la cérémonie, le président a remis à Mr Lubin Jean, ancien combattant du corps expéditionnaire en Extrême-Orient, la Croix du Combattant ;
- o 1er novembre : il a été déposé un tronc à l'entrée du cimetière pour la quête en faveur du souvenir français ; le produit de cette quête a pour but l'entretien des tombes et des monuments élevés à la gloire des morts pour la France. Merci aux généreux donateurs.
- o 11 novembre : commémoration du 71ème anniversaire de l'armistice 1914-1918 avec la participation très importante de la municipalité, des habitants de la commune, des enfants des écoles avec leur directrice, Mme Blanchet.

Cette cérémonie s'est clôturée par un repas au restaurant "La Mère Bourgeois" sous la présidence de Mr Le Maire, Madame, réunissant toute la famille combattante, anciens combattants, prisonniers, déportés, AAFN, anciens d'Extrême-Orient et sympathisants. La journée du souvenir s'est terminée tard dans la soirée.

Participation : aux réunions et assemblée générale qui sont organisées par l'Union Fédérale Bourg-Lyon-Ambérieu.

Le président remercie Messieurs les membres du bureau, Mr Jacquin, vice-président, Mr Cointet, trésorier, Mr Bardi, secrétaire, Mr Maurand, porte-drapeau, pour l'aide précieuse qu'ils lui apportent, Mr Laupie pour l'organisation de la soirée St-Sylvestre qui connaît toujours un succès ainsi que tous ceux ou celles qui continuent gracieusement à nous aider.

Merci bien sincèrement à tous les anciens combattants pour ce bel esprit d'équipe et de camaraderie.

Le président, les membres de l'association remercient Mr Le Maire, Messieurs les membres du Conseil Municipal pour leur compréhension envers le monde combattant.

Albert BUSSY

\*\*\*\*\*  
\*sociations - associations - associations - associations - associati  
\*\*\*\*\*  
\*  
\*

## Gym-Club

Présidente : Marie-Jo MICHELIN  
Secrétaire : Andrée MEUNIER  
Trésorière : Micheline YMAIN

Sortir du quotidien, se détendre, entretenir son corps, voilà ce que vous propose le gym-club.

Cette année, deux séances de une heure vous sont proposées le lundi et le jeudi de 20 h 30 à 21 h 30. Les cours, assurés par "Zouzou", se déroulent dans une joyeuse ambiance avec tout de même suffisamment de rigueur pour assurer une progression de la forme tout au long de l'année.

Venez vous joindre à nous, vous ne le regretterez pas, tant pour votre forme physique que pour la détente de votre esprit.

La Présidente

## Yoga-Club de la Côtière

Au cours de l'assemblée générale du 9 septembre 1989, il a été procédé à l'élection du bureau constitué pour trois ans comme suit :

Président : Arthur BOUVARD  
Vice-Présidente : Yvonne CHERPAZ  
Trésorière : Claude SANTHONNAX  
Trésorière-adjointe : Michelle COLLOMBIN  
Secrétaire : Maryse BERNARD  
Secrétaire-adjointe : Marie-Christine BOUVARD

Comme l'an dernier, vingt inscriptions cette année ; les deux séances sont donc maintenues (mardi à 20 h 30 et le samedi à 8 h 30) toujours dans l'agréable salle de réunions parfaitement entretenue par Mme Berrier.

Les adeptes viennent de Priay évidemment mais aussi de St-Martin-du-Mont, Druillat, Varambon, Ambronay, Châtillon-la-Palud et même Ambérieu-en-Bugey.

La fréquentation est toujours régulière ce qui est indispensable car le yoga, utile au corps comme à l'esprit, dispense ses bienfaits à ceux qui, patiemment, apprennent à maîtriser leur respiration, à assouplir leurs articulations, à se relaxer, à se dépasser en douceur.

Discipline ouverte à tous, pour tous les âges, elle est enseignée à Priay par Erika Lesourd ; tous renseignements sont fournis par les membres du bureau ou au début des séances.

## Football-club de Priay

La saison 88/89 a été moyenne puisque nos deux équipes seniors terminent dans le milieu du tableau.

Au cours de l'inter-saison, la société a vu revenir dans son effectif la majorité des jeunes joueurs formés au sein du club par les éducateurs Roland CHENE et Denis BERRIER. Le nombre de licenciés est de 33 dont 1/3 à moins de 20 ans, ce qui est de bon augure pour l'avenir.

Une modification est intervenue dans la composition du bureau ; le secrétaire Alain BERRIER a été remplacé sur sa demande par Jean-Luc COUCHOUX.

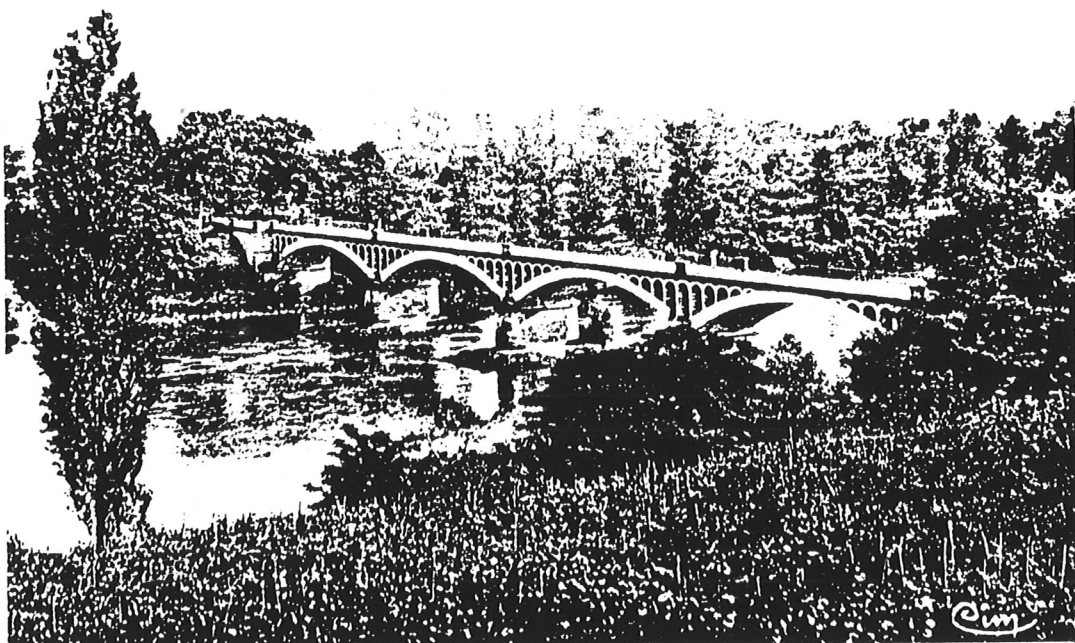
La saison 89/90 a bien débuté, nos joueurs remportant les tournois de 11 d'Ambronay et de Priay. Le début du championnat est bien engagé pour nos couleurs et nous espérons accéder aux places d'honneur en fin de saison. Nous sommes également qualifiés pour le 2ème tour de la coupe Jean Vivier (groupement du Bugey).

Dans le but d'améliorer l'état du terrain, le club organise un concours de belote coïncidée dans le courant du mois de février 90.

L'équipe dirigeante assure au mieux la bonne marche des équipes et la gestion de la société et rappelle que les personnes désireuses de la seconder seraient les bienvenues.

Jaqui REY

Président : Jean MEUNIER  
Secrétaire : Jean-Luc COUCHOUX  
Trésorier : Michel PORTERIE



\*\*\*\*\* associations - associations - associations - associations \*\*\*\*\*

## Union des Pêcheurs de la Rivière d'Ain

L'année 1989 aura été un bon cru pour la société de pêche U.P.R.A. Les captures de truites effectuées sur ses lots se sont révélées très importantes, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La basse rivière d'Ain a toujours eu une excellente réputation en ce qui concerne le développement des gros sujets mais cette année, un très bon score a été réalisé puisque l'on a pu dénombrer et homologuer chez Mr CONTINI, halieutiste à Priay, des poissons allant de 4,600 kg pour le plus gros, à environ 200 poissons en dessous de 2 kg, en passant par une bonne vingtaine dont le poids s'étalait entre 2 et 3 kg.

Le cheptel de gros géniteurs se porte donc bien. Quant au nombre de permis de pêche de la société, il se maintient également bien, la vente des cartes U.P.R.A. ayant été bonne. Mais on peut toutefois déplorer que des pêcheurs pêchent encore sans prendre cette carte de l'U.P.R.A.

En effet, la société, pour demeurer efficace dans sa gestion de la rivière, a besoin du concours de la vente de ses cartes, ce qui représente une dépense modique - 55 F - par pêcheur.

L'U.P.R.A. a entrepris la construction d'une écloserie destinée à améliorer encore le cheptel de poissons nobles, c'est-à-dire les salmonidés. Les travaux sont très avancés. Ils ont débuté en juillet pour la construction du bâtiment, laquelle a été effectuée par l'Association "Etudes et Chantiers". La Municipalité de Priay doit être remerciée pour s'être occupée de l'hébergement des jeunes travailleurs sur le stade de Priay (les quelques petits problèmes posés par cette implantation sont désormais oubliés).

Le bassin principal de l'écloserie a été pourvu en gros géniteurs par de nombreux pêcheurs - amis de la rivière - qui ont bien voulu les apporter vivants à l'écloserie. Qu'ils soient remerciés pour ces dons généreux.

D'ici un mois, l'écloserie sera opérationnelle, au moment du frai, lorsque commencera la première expérience de reproduction.

Le président de l'U.P.R.A., Mr GUILLEMAUD, se félicite de l'avancement des travaux et remercie les nombreux travailleurs bénévoles qui l'ont aidé dans sa tâche difficile.

La pêche à Priay, ce sont également les activités de la société de pêche municipale qui gère le plan d'eau dit "la carrière à Dereur". L'alevinage, en cours d'année, n'a pas été une parfaite réussite, du fait du réchauffement considérable des eaux, réchauffement dû à l'absence d'un hiver froid. Cela a occasionné une perte relative de poissons qui sera paliée en 1990 par l'élargissement du bassin, au double de sa surface actuelle. Un alevinage en poissons blancs et carnassiers sera également effectué.



\*\*\*\*\*  
sociations - associations - associations - associations - association  
\*\*\*\*\*

En conclusion, la pêche à Priay se porte bien et les espoirs nourris pour l'avenir apparaissent justifiés.

Nous espérons ainsi que Priay restera la petite capitale halieutique qu'elle a toujours été. Ce sont là les voeux que nous formulons pour tous les pêcheurs et les amis de la basse rivière d'Ain.

Le Vice-Président  
Michel CONTINI

Le Secrétaire  
Paulo AUBURTIN

## Amicale Chasse de Priay

La saison cynégétique a été moyenne malgré un printemps sec qui a favorisé la reproduction du gibier.

Sur la rive gauche de l'Ain, le lapin est en nette progression ; la myxomatose n'a pas sévi cette année ; le lièvre, lui, se maintient.

Quant au gibier à plumes, nous avons eu quelques compagnies de faisans ; la perdrix a disparu ; le mode de culture intensive lui est défavorable. Pas de passage de pigeons ramiers ; les bécasses font, par contre, leur apparition ; peut-être le début de leur migration.

Le chevreuil est toujours en progression. Le plan de chasse a été réalisé en deux matinées. Le sanglier se fait de plus en plus rare ; les cultures n'ont pas eu à souffrir des dégâts cette année.

Notre prochain ball-trap aura lieu le dernier week-end de juillet avec repas champêtre. Venez nombreux, le meilleur accueil vous est réservé.



\*\*\*\*\*  
Associations - associations - associations - associations - associations - associations  
\*\*\*\*\*

## Comité des Fêtes & du Fleurissement

Après la démission de six membres du Conseil d'Administration, lors de son assemblée générale du 22 décembre 1989, le Comité des Fêtes se dotait d'un nouveau bureau composé comme suit :

- Président : Mr Daniel JANIN
- Vice-Président : Mr André DELOY (Responsable du fleurissement)
- Président d'honneur : Mr René SANTHONNAX, Maire.
- Trésorière : Madame Colette BERRIER
- Trésorière-adjointe : Madame Louise VIAL
- Secrétaire : Mr Pierre BOUVARD
- Secrétaire-adjointe : Madame Odette CANONICA

Membres ordinaires du Conseil d'Administration :  
Mademoiselle Valérie GENOUD, MM. René BAPSTITAL, Jean BELIN, Rolland BERTHILLER, Claude COLLOMBIN, Daniel GENOUD, Jaqui REY, Roger SOQUET.

Le nouveau Comité s'est remis aussitôt au travail pour reconduire les manifestations prévues au calendrier des fêtes : après la séance de projection du dimanche 7 janvier et le Quine-loto du 14 janvier, les amateurs de Pot-au-Feu sont attendus Samedi 3 mars en salle des fêtes (ambiance musette).

La désormais traditionnelle FARFOUILLE aura bien lieu à Bellegarde le 24 juin 1990, et le Comité organisera cette année la vogue du 15 août.

### *Les Fleurs à Priay...*

Toutes les braves gens de France (et d'ailleurs), que leurs obligations, leurs vacances, ou la simple errance pendant les loisirs du week-end amènent à traverser notre village pendant les beaux jours, sont unanimes à admirer et à s'exclamer de l'abondance du fleurissement de notre petite cité, qu'il soit collectif ou individuel. Les Priaysiens doivent en être fiers ! Mais pour garder tout au long d'une exceptionnelle saison à toutes ces fleurs leur bel éclat, il en a fallu des arrosages cette année !!

Les retraités du comité du fleurissement ne se plaignent pas. Avec un budget qui semblerait dérisoire à beaucoup d'autres organisations du même type, ils ont fait de leur mieux, tant et si bien que le Jury Régional a attribué à la commune le 1er prix pour sa catégorie, assorti du panonceau "Village fleuri" 1 fleur, cette attribution de 1er prix régional venant bien entendu à la suite de celle du 1er prix départemental. C'est la récompense d'un travail souvent délicat, parfois pénible, nécessitant en outre beaucoup de présence, d'opiniâtreté, de minutie, de patience. Bien sûr, il y a parfois quelques déconvenues ; cependant, la bonne humeur et l'amitié des participants font qu'elles sont vite oubliées. Mais, il y a du travail sur la planche ! Il est prévu de rem-

\*\*\*\*\*  
associations - associations - associations - associations - associatio  
\*\*\*\*\*

placer progressivement caisses et jardinières de bois pourries et disloquées, et il est envisagé aussi -n'est-il pas permis de rêver ?- l'élaboration d'un système d'arrosage automatique le long de la route de Villette, qui éviterait de bien fastidieuses corvées. Il découle de ces projets un problème de financement non résolu actuellement.

Pour conclure, le comité du fleurissement remercie et encourage tous ceux qui, au fil des saisons et de mieux en mieux, fleurissent leurs fenêtres, leur balcon, leur mur, leur courette. Une fenêtre fleurie, c'est le sourire de l'habitant au passant ; quelques pots de fleurs posés au sol, c'est un coup de gomme à l'austérité d'une façade.

Fleurissez, bonnes gens de Priay, fleurissez vos maisons ; les fleurs sont belles et odorantes souvent. Et elles rendent meilleurs ceux qui s'occupent d'elles.

Merci à ceux qui ont fleuri, et qui fleuriront la saison prochaine ; c'est pour ceux qui en ont la charge pour la commune le meilleur des encouragements.



## Amicale Boules de Priay

Lors de sa dernière assemblée générale, l'amicale boules de Priay a renouvelé son bureau. Nous remercions tous les membres sortants de ce bureau et comptons sur eux pour initier la nouvelle équipe.

### Composition du bureau :

Président	: Lucien HORTE
Vice-Présidents	: Marcel DELOY - Bernard STUDER
Secrétaire	: Maurice DEFRIZE
Trésorier	: Pierre BERRIER
Membres	: MM. Gérard BERTHILLER, Pascal GENOUD Alain LACROIX, Pierre PINARD, Gilbert SALA
Commissaires aux comptes	: MM. André FESNEAU, Robert TIXIER.

Suite à l'assemblée générale, un repas a été servi à la salle des fêtes de Priay ; nous remercions Mireille Merle et toute son équipe pour l'excellence de ce repas.

Félicitations à deux de nos joueurs, MM. Gilbert SALA et "Bébert" BERTHILLER, qui ont brillamment représenté nos couleurs au Championnat de France de doublettes ne s'inclinant qu'en 1/16ème de finale.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les généreux donateurs, commerçants, artisans et P.M.E.

Le Président  
Lucien HORTE

## " Atout Coeur "

Président	: Jean LAUPIE
Secrétaire	: Marie-Joëlle MICHELIN
Trésorier	: Roger DROUIN

Atout-coeur, dites-vous ?

Atout-coeur se porte bien, merci.

Il poursuit son petit bonhomme de chemin avec sérénité s'efforçant de satisfaire ses adhérents, jeunes et moins jeunes, en leur offrant ses activités de loisirs (belote, scrabble, ceci n'est pas une liste limitative de nos activités ; elle peut être complétée en fonction des suggestions que vous nous soumettez et que nous nous efforcerons de satisfaire dans les limites de nos possibilités).

\*\*\*\*\*  
 associations - associations - associations - associations - associatio  
 \*\*\*\*\*

Nos jours de réunions sont :

- lundi après-midi à partir de 14 h 30
- mercredi après-midi à partir de 14 h 30
- mercredi soir après 20 h 30.

Lieu de rencontre : salle de réunions.

Venez assister aux parties de belote acharnées mais toujours disputées avec fair-play par les membres de notre club. Nous vous accueillerons avec plaisir.




---

## Priay

### NOURRITURES TERRESTRES

# Le péché de gourmandise récompensé...

*« On demande à un meilleur ouvrier de France d'être très pointu dans sa catégorie. Mais je suis aussi un grand amateur de glace depuis ma plus tendre enfance » confie Hervé Boutin-Guillot. Pas de véritable recette donc pour devenir un glacier de talent mais une certaine dose de gourmandise constitue l'ingrédient de base... « C'est un métier de création. Il faut mettre au point des tours de main et des recettes avec sa propre sensibilité ». Les papilles chatouilleuses, Hervé Boutin-Guillot, originaire de Priay, est donc passé de la consommation à la conception et à la réalisation. Il faut dire qu'il a été à bonne école. Après des études hôtelières à Saint-Chamond, il a fait ses classes à Lyon puis à Rouen parmi les compagnons du Tour de France et enfin à Paris chez des grands maîtres comme Lenôtre... Une formation couronnée par son succès le 17 novembre dernier au concours de*

*meilleur ouvrier de France dans le département des Yvelines. Cette distinction n'a rien de la « médaille en chocolat » ! Elle est attribuée au compte-goutte par un jury de professionnels chevronnés et « elle récompense la perfection d'un travail » explique M. Violland, président départemental des meilleurs ouvriers de France.*

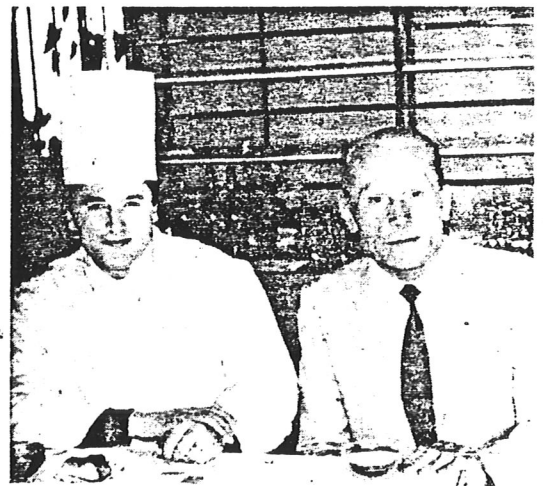
#### **Quand le savoir-faire français s'exporte**

Cette distinction constitue en tous cas un excellent passeport professionnel et il ouvrira les portes de l'Australie à Hervé Boutin-Guillot le 21 janvier prochain. Il va apporter une contribution 100 % française à l'ouverture d'un restaurant par une Compagnie Japonaise à Sidney. *« C'est très important de faire valoir le savoir-faire français à l'étranger. C'est un moyen de revaloriser des professions comme la mienne. Mais il faut*

*ajouter qu'hélas les entreprises étrangères offrent plus d'opportunités et que la France ne sait pas garder ses compétences. Mais en tous cas, l'hôtellerie française s'exporte bien ! » . Et la gourmandise ne connaît pas de frontières...*

#### **37 meilleurs ouvriers de France recensés**

Au total, le département compte 37 de ces champions de toutes les spécialités. Ils participent chaque année, parmi 220 professions, à l'exposition nationale organisée par les ministères de l'Education, du Travail, de la Main d'Oeuvre et de l'Artisanat. Pour la dix-huitième édition de cette manifestation, l'Ain soumettra au mois de Février prochain à des jurés de Metz et Paris quatorze « chefs-d'oeuvres ». L'élaboration de chacun d'eux aura nécessité entre 300 et 2000 heures de travail...



Hervé Boutin-Guillot en compagnie de M. Violland, président départemental des meilleurs ouvriers de France.

## O.P.A.H.

L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT DEMARRE  
AVEC L'ASSITANCE TECHNIQUE DE L'OPAC DE L'AIN

### AMELIORER L'INCONFORT ET LA VETUSTE DE L'HABITAT ANCIEN

C'est à la demande des élus locaux, qu'une étude a été réalisée sur 8 communes du SIVOM de PONT-D'AIN afin de constater l'opportunité du lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.).

Les conclusions de cette étude réalisée par l'OPAC de l'Ain (Office Public d'Aménagement et de Construction) ont fait ressortir le manque de confort et la vétusté de nombreux logements anciens ainsi que la vacance de plus de 10 % d'entre eux.

Cette situation constitue un handicap pour le développement économique et urbain des communes du SIVOM qui voient pourtant leur attractivité résidentielle accrue en raison de l'ouverture récente des derniers tronçons d'autoroute.

Ainsi, de nombreux propriétaires ou locataires occupent des logements dans lesquels il serait souhaitable d'apporter des améliorations.

Face à ce constat, le SIVOM, l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat ont décidé le lancement d'une Opération Programmée de l'Habitat sur trois ans : 1989 - 1990 et 1991.

### ENCOURAGER LES INITIATIVES PRIVEES

Dans le cadre de l'OPAH, des aides financières peuvent être accordées aux propriétaires privés désirant réaliser des travaux de mise aux normes ou d'amélioration de leurs logements.

Ces aides financières sont octroyées sous deux formes différentes en fonction du statut d'occupation du ou des logements.

Pour les logements occupés par leurs propriétaires, il s'agit de primes de l'Etat appelée Prime à l'Amélioration de l'Habitat (PAH) dont l'octroi dépend des conditions de revenus du demandeur, de la nature des travaux et de l'âge de l'immeuble concerné.

Pour les logements locatifs, il s'agit des subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) couvrant des travaux destinés à améliorer ou à restaurer des logements occupés à titre de résidence principale. La procédure d'OPAH permet également de faire bénéficier de ces subventions aux propriétaires de logements vacants à condition qu'ils s'engagent à les louer après travaux.

### ENGAGER DES ACTIONS PUBLIQUES

De leur côté, les communes concernées par l'OPAH se sont engagées à réaliser au cours des 3 années de l'opération, diverses actions visant à améliorer le cadre de vie de leurs habitants. C'est ainsi que les communes pourront restaurer des logements communaux, créer ou réaménager des espaces publics ou encore développer des équipements publics.

Quant aux organismes sociaux, ils prévoient l'acquisition et l'amélioration de quelques 30 logements financés à l'aide des Prêts Locatifs Aidés (PLA).

### RELANCER L'ECONOMIE

Globalement, l'OPAH devra permettre l'amélioration de 320 logements dont :

- 140 logements occupés par leur propriétaire
- 140 logements locatifs
- 30 logements acquis et améliorés par des organismes sociaux
- 10 logements restaurés par les communes elles-mêmes

La totalité des travaux engagés au cours de l'opération devrait atteindre un coût total d'environ 62.000.000 Frs, c'est dire l'impact économique d'une telle opération à court terme sur l'activité des entreprises liées au bâtiment et à plus long terme sur le dynamisme économique du SIVOM.

### OU S'ADRESSER ?

Pendant une durée de trois ans (1989 - 1990 - 1991), tous les propriétaires et locataires qui désireront engager des travaux sur leurs logements pourront venir se renseigner auprès de l'équipe opérationnelle de l'OPAC de l'Ain dont la mission est de les informer et de les conseiller gratuitement sur les modalités techniques, financières et administratives de déroulement de chaque opération.

Pour cela, des permanences d'information sont tenues tous les mercredis et vendredis matins de 9 h à 12 h au bureau d'information situé au 55, rue Louise de Savoie à PONT-D'AIN - Tél. : 74.39.13.49

Vous pouvez également prendre contact avec les services de l'OPAC au bureau de Bourg-en-Bresse Tél. : 74.45.89.32.

-----)oOo(-----

14 juillet 1789 - 14 juillet 1989

BICENTENAIRE de la REVOLUTION FRANÇAISE

La Révolution qui a secoué la France en 1789 et au cours des années suivantes, n'est pas née brutalement au matin du 14 juillet 1789.

Depuis le Moyen-Age, la société aristocratique distinguait trois ordres : . la Noblesse, avec 350.000 personnes,  
 . le Clergé, qui en comptait 120.000,  
 . et le Tiers-état, avec 24 millions d'habitants (Bourgeoisie, professions libérales, ouvriers, paysans, etc.)

La noblesse et le clergé avaient les privilèges honorifiques, économiques et fiscaux. Les paysans sont soumis aux droits féodaux - d'où mécontentement général. En 1788, une récolte déficitaire provoque une hausse excessivement importante des prix, d'où révolte par la disette (premier mouvement dans l'Isère en 1788). L'Aristocratie joue aux apprentis sorcières ; dans les villages les émeutes eurent la misère pour origine directe.

Les Etats Généraux sont donc convoqués le 5 mai 1789. Le Tiers-état ayant obtenu le doublement de ses députés obtient le vote par tête. Le 17 juin, proclamation de l'Assemblée Constituante. Le 20 juin 1789, c'est le Serment du "Jeu de Paume", proclamant : "Ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution au royaume". Le roi avec l'Aristocratie, comprenant le danger, esquisse un coup de force par la concentration de troupes. Mais le 14 juillet, les Parisiens prennent d'assaut la Bastille pour libérer tous les prisonniers politiques (et prendre des armes).

En province, les bourgeois s'arment pour former des gardes nationales et s'emparer des municipalités. Les ruraux réagissent à cette grande peur et exercent une pression pour l'abolition des droits féodaux. Le 26 juillet 1789, adoption à l'Assemblée Nationale de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Le 5 octobre, les femmes vont chercher le roi à Versailles pour le ramener à Paris.

Ainsi, dans l'été de 1789 tout l'ancien régime avait été anéanti ; à la monarchie absolue succédait la monarchie constitutionnelle. La terre paysanne était libérée des droits féodaux. Les privilèges n'existaient plus et la bourgeoisie contrôlait le pouvoir. Les députés, comme ils l'avaient juré par le serment du Jeu de Paume, réorganisaient la France selon les principes de la Déclaration des droits de l'homme : Liberté et égalité civile.

Le 20 juin 1791, retour du roi à Paris ou une foule silencieuse l'attend. La constitution est votée.

Avril 1792 : Rouget de Lisle entonne à Strasbourg, chez un ami, le "Chant de guerre pour l'Armée du Rhin" qu'il vient de composer ; ce chant deviendra "La Marseillaise", car les volontaires marseillais la chantaient en entrant à Paris.

Le 10 août 1792, prise des Tuileries par les Fédérés Marseillais et des millions de Parisiens (les "Sans-Culotte"). C'est la chute de la royauté.

Le 21 septembre 1792, proclamation de la République. La royauté est abolie en France, c'est l'An I de la République.



Le 21 janvier 1793, la Convention est votée. Méditons les justes paroles de notre grand poète Victor Hugo :

" En même temps qu'elle dégageait de la révolution, cette assemblée produisait de la civilisation... Fournaise, mais forge ! Dans cette cuve ou bouillonnait la Terreur, le progrès fermentait. De ce cahos d'ombre et de cette tumultueuse fuite des nuages, sortaient d'immenses rayons de lumière parallèles aux lois éternelles..."

D'octobre 1795 à novembre 1799 la France connaîtra la période du Directoire ou le premier gouvernement républicain sera formé.

En voici les conséquences directes :

Politique : substitution de la monarchie absolue, remplacée par la monarchie constitutionnelle.

Administratif : création des départements et communes.

Finances : abolition des anciens impôts impopulaires.

Société : établissement de l'égalité civile.

Décret : tous les registres d'état-civil seront tenus par les municipalités et non plus par la paroisse.

Création : du système métrique - d'une méthode d'enseignement.

Etablissement du service militaire pour tous les français.

Un peu plus de 36.000 communes sont nées de cette période ; chaque commune est une cellule vivante avec son identité propre : sa population (artisans, ouvriers, agriculteurs, commerçants, etc.), ses coutumes, son territoire, - son patois parfois. Autour de son clocher chacun ressent une grande fierté. Ce morceau de société réalise avec tous son assemblage, un gigantesque puzzle nommé "La France". Cette communauté, avec aussi ses sociétés locales, représente une grande famille sociale. On voudrait actuellement refondre ou associer des communes. Où est la vérité ? L'âme se perdra. Il faut défendre cet héritage du temps en mémoire de nos aïeux et en préfiguration d'un schéma d'avenir.

\* \* \*

Mais au travers de cet historique, que devient PRIAY ?

Rappelons simplement les faits d'il y a cent ans (1889) :

- . En février : construction d'une école de garçons (coût : 4.830,30 Francs)
- . Le 5 mai : vote de 80 Francs pour les fêtes du 14 juillet.
- . 16 juin 1889 : ouverture de la route conduisant au pont. La gare d'Ambronay s'appellera désormais gare d'Ambronay-Priay, et "le train n° 250 devra s'arrêter impérieusement".
- . 2 septembre : par manque d'eau, création d'un puits à la Blanchère. (coût 600 Francs).
- . 15 décembre : création d'une route Priay-Certines (n° 4) 294 Francs.

Puis le temps a passé.

Priay a subi comme partout en France, les profondes blessures de plusieurs guerres. Années marquantes, pleines de drames, que l'on voudrait voir disparaître à jamais.

Priay a apporté aujourd'hui comme chaque commune, sa pierre à l'édifice de la nation. L'histoire jugera de la prestation de ses conseils municipaux, moteurs même du village.

Le 14 juillet restera cette fête populaire où au travers de toutes festivités, règnera une joyeuse vitalité.

L'histoire a sa marche inexorable...

L'histoire, essence même du temps, ne s'arrêtera jamais !

René SANTHONNAX.

# PRÉ-INVENTAIRE

## DES RICHESSES TOURISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

*Pour répondre à la demande qui a été faite à toutes les communes du Canton de PONT-D'AIN, il s'est constitué, autour de Monsieur René SANTHONNAX, Maire, une équipe composée de : Monsieur Albert BUSSY, ancien Maire, Mr et Mme Robert TIXIER, Mr et Mme Marcel DELOY, Mr et Mme Maurice MARLIERE, Mr Jean LAUPIE, Mme Paul JACQUIN, Mme Mireille MERLE, Mme Geneviève BOUVARD ; cette équipe s'est mise à la recherche des vestiges du passé de PRIAY, par l'étude des archives municipales, paroissiales, notariales, par l'observation des "vieilles pierres", par l'exploitation des textes, notices de renseignements, reproductions picturales ou photographiques fournies aimablement par des particuliers. Photographies de Pierre BOUVARD et dessins de Melle Jacky L'HERBETTE illustrent l'écrit, qui a pris place dans le volume consacré au pré-inventaire du Canton (en vente dans les mairies au prix de 95 francs)*

*Mais le cadre de la publication cantonale étant forcément restreint, toute la documentation recueillie n'a pu être utilisée, et nombre d'anecdotes, de détails pittoresques pourront, à d'autres occasions (dans les bulletins municipaux par exemple), faire connaître mieux leur village aux habitants de PRIAY.*

*Pour commencer, à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française :*

### Priay sous la Révolution

Curé de PRIAY depuis 1780, Antoine MUSSIEN n'ayant pas voulu prêter serment à la Constitution, fut obligé de quitter sa cure. Il fut caché pendant plus de trois mois par Claude CHARVIEUX (père de Barbe, qu'il avait encore baptisée le 16 mai 1792), mais Claude CHARVIEUX, dénoncé, fut condamné à mort à SAINT-MARTIN-du-MONT. Soixante habitants de PRIAY se portèrent caution pour qu'il soit libéré. Antoine MUSSIEN se réfugia alors chez Jean-Baptiste LACROIX, propriétaire à PRIAY, et au Domaine des Huttins chez le sieur ROBIN, marié à une fille de Claude CHARVIEUX. Puis il fut condamné à la déportation, son mobilier et sa vigne étant mises "sous la main de la Nation". Il ne rentrera dans sa paroisse que vers 1802.

\* \* \*

Par décision du 14 Nivôse An I (décembre 1792) : "Le presbytère "servira en partie aux séances du Conseil communal et du Comité de surveillance. "La "ci-devant" église érigée en "Temple de la Raison" servira aux séances de "la Société populaire.

\* \* \*

Le 5 Nivôse An II (décembre 1793) : abjuration du citoyen Gaspard GUY, "ci-devant curé de Priay". "Le citoyen GUY sera tenu de déguerpir dudit "presbytère dans la huitaine."

Le citoyen GUY, qui s'était marié aussitôt après son abjuration, partit pour MOLLON où il afferma le presbytère qui avait été vendu comme bien national. Mais il fut obligé de quitter MOLLON, à cause de l'hostilité des voisins qui lançaient des cailloux contre ses fenêtres, et en traversant la rivière d'Ain, sa voiture versa et sa femme fut noyée.

Par délibération du Conseil municipal de PRIAY en date du 21 Pluviôse An II (mars 1794) fut prise une décision "d'inventaire des ornements du Culte"

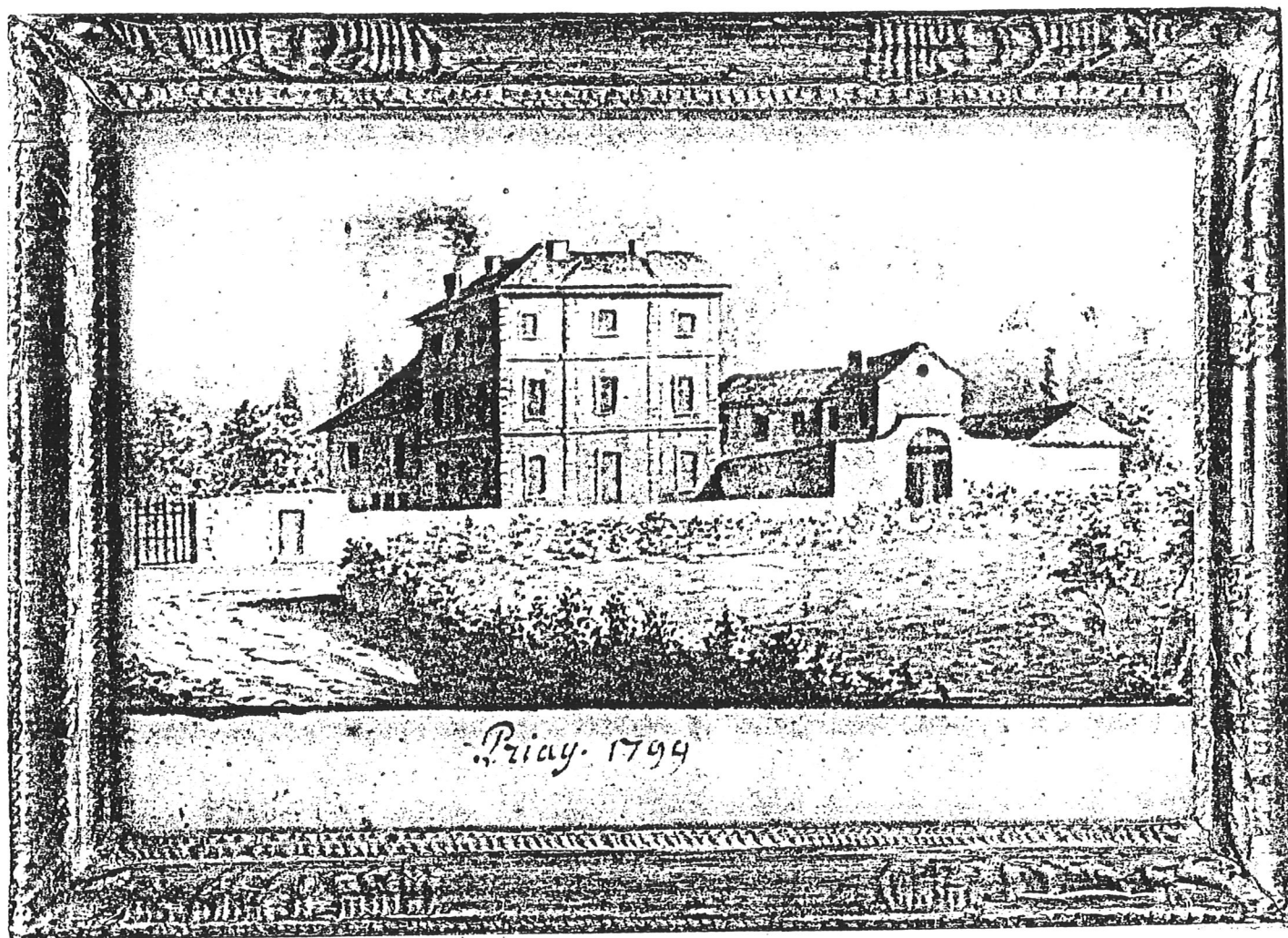
(D'après les archives paroissiales)

\* \* \*

Le 24 février 1793, la Convention ayant décrété une levée de 300.000 hommes, le district de BOURG devait fournir 2.080 hommes de 18 à 40 ans, parmi les citoyens non mariés ou veufs sans enfant. 1334 avaient déjà répondu par avance, ce qui réduisit le contingent à 746.

PRIAY comptait parmi les communes les plus "belliqueuses", ayant fourni quatorze hommes de plus que son compte...

(D'après Philibert LEDUC "La Révolution dans l'Ain")



Le Château de la Tour (1799)

(D'après un document communiqué par Mr DE LA COTARDIERE)

*Autrefois, la vie à la campagne était truffée de fêtes traditionnelles, fort respectées et réussies ; aujourd'hui, nous parlerons de la*

## " Saint-Cochon "

*En ce temps là, nos estomacs solides ne redoutaient ou bien ne pensaient pas à faire le "régime" ; le cholestérol, terme assez barbare à l'époque, n'était pas enregistré en nos mémoires. Le seul critère retenu était la fameuse "tension" (artérielle bien sûr) ; et encore cette mesure n'était pas souvent prise au sérieux : un "18" surprenait et valait au client une attention de régime, mais de quelques jours seulement. Chaque patient était convaincu que l'absence de bien boire ou manger pendant cette courte période, suffisait à obtenir un excellent résultant. Alors vous pensez bien, la SAINT-COCHON arrivant, pas de question foie !!!...*

*Beaucoup de personnes faisaient l'élevage de cet animal. Les autres (pour ne pas dire chaque famille) tuaient le cochon pour la réserve d'hiver. C'était naturel et l'indispensable garde-manger, solide, garantissait le besoin familial.*

*Le jour décidé arrivait ; toute autre activité de la maison cessait. De très bonne heure, tout était prêt. Rapidement, après quelques cris sinistres, le charcutier saignait le porc ; le sang chaud bien vite récupéré, servait à la fabrication du boudin. Puis le buclage à la paille, ou bête ébouillantée (suivant l'habitude du lieu) l'animal se retrouvait rapidement pendu à une échelle (attaché pattes en haut à une barre de bois horizontale) pour nettoyage interne et nous faire découvrir les deux parties découpées, pentelantes et fumantes. N'oubliez pas que le cochon est cet animal ou tout est mangé intégralement, de la tête à la queue. Puis respectant la pause de rigueur, ici le petit coup de vin blanc du matin s'imposait - histoire entre autres d'écouter les commentaires des amis et des voisins sur le poids, la qualité, le prix... et le travail reprenait : fabrication du boudin et découpe d'un morceau pour le repas de midi. Ce processus immuable s'accomplissait naturellement en gestes précis, héritiers du savoir.*

*L'après-midi était consacré à la fabrication de : saucissons, andouillettes, épaules, jambons, poitrine et tête roulées, etc... civier, sans oublier le "bodet" qui sera dégusté pour un autre rendez-vous. Et le soir de fête arrivait, annonciateur de la vraie festivité, après cette journée longue et pénible. La Saint-Cochon résumait le travail d'un jour mais surtout mettait en valeur le repas plantureux du soir : boudin, fricassée enragée, bouillie, filet rôti... Les légumes ? peu prisés ce jour-là. Le tout bien entendu arrosé abondamment de forces bouteilles et égayé de chansons. Les histoires locales étaient aussi de circonstance.*

*Le couronnement de la journée prenait fin tardivement par ces agapes importantes, et faisait date dans la vie des foyers ruraux. Une belle Saint-Cochon était la réussite d'un utile contentement annuel.*

# Fêtes et Manifestations 1990

<u>Dimanche 7 janvier</u>	11h00 : VOEUX de la MUNICIPALITE.
	15h30 : Projection du COMITE des FETES (remise prix fleurissement)
<u>Dimanche 14 janvier</u>	14h00 : LOTO-QUINE / COMITE des FETES
<u>Samedi 21 janvier</u>	matin : Matinée "BOUDIN" (Sapeurs-Pompiers)
	20h00 : TAROT / Championnat de l'Ain "Espérance"
<u>Samedi 3 février</u>	20h00 : TAROT-CLUB/ Tournoi annuel
<u>Dimanche 18 février</u>	: Journée des CLASSES "0 & 5"
<u>Samedi 3 mars</u>	20h00 : Soirée dansante "POT-au-FEU" (Comité des Fêtes)
<u>Dimanche 11 mars</u>	12h00 : Banquet COMITE des RETRAITES & PERSONNES AGEES
<u>Samedi 24 mars</u>	21h00 : BAL de couples (Sou des Ecoles & Cantine Scolaire)
<u>Dimanche 22 avril</u>	après-midi : BOULES/ Coupe Marcel PHILIPPE
<u>Samedi 5 mai</u>	: BOULES/ Coupe de la Société
<u>Dimanche 6 mai</u>	matin : GALETTES au feu de bois (Jeunes Sapeurs-Pompiers)
<u>Mardi 8 mai</u>	10h30 : Commémoration Armistice 1945
<u>Samedi 26 mai</u>	: BOULES/ Coupe RIVOIRE
<u>Dimanche 17 juin</u>	: KERMESSE des ECOLES
<u>Dimanche 24 juin</u>	: FARFOUILLE de BELLEGARDE (Comité des Fêtes)
<u>Samedi 30 juin</u>	: BOULES/ Coupe Jaqui REY
<u>Dimanche 1er juillet</u>	matin : GALETTES au feu de bois (Sapeurs-Pompiers)
<u>Samedi 14 juillet</u>	matin : Commémoration
	soir : FETE POPULAIRE (Animation - Bal gratuit - Feu d'artifice)
<u>Dimanche 15 juillet</u>	: BOULES/ Coupe SOCIETES
<u>Samedi 28 juillet</u>	: BALL-TRAP (Amicale-Chasse de PRIAY)
<u>Dimanche 29 juillet</u>	: BALL-TRAP (Amicale-Chasse de PRIAY)
<u>Dimanche 5 août</u>	: BOULES/ Concours des Commerçants-artisans-P.M.E.
<u>Mardi 14 août</u>	soir : DEBUT de la VOGUE : retraite aux flambeaux, BAL
<u>Mercredi 15 août</u>	matin : Tournée des brioches (Comité des Fêtes)
	après-midi : BOULES/ Concours de pointage
	soir : FETE FORAINE - BAL
<u>Samedi 25 août</u>	: BOULES/ Coupe du Maire
<u>Dimanche 26 août</u>	après-midi : TOURNOI DE ONZE / Challenge JOUD-PHILIPPE (Football-Club)
	" " : EXPOSITION-VENTE du Club des Retraités & Personnes âgées
<u>Samedi 13 octobre</u>	20h00 : REPAS DANSANT (Comité F.N.A.C.A. des Bords de l'Ain)
<u>Dimanche 21 ou 28 octobre</u>	: CHAMPIONNAT DE FRANCE de PECHE A L'OMBRE (U.P.R.A.)
(date exacte à confirmer)	
<u>Dimanche 11 novembre</u>	matin : Commémoration Armistice - Banquet des Anciens Combattants
<u>Samedi 17 novembre</u>	20h00 : CHOUCROUTE DANSANTE (Sou des Ecoles)
<u>Samedi 1er décembre</u>	21h00 : BAL DE L'AGRICULTURE
<u>Dimanche 9 décembre</u>	11h00 : Cérémonie et banquet "SAINTE-BARBE" (Sapeurs-Pompiers)

\* \* \* \* \*

Dates non fixées : - Fête Nationale de la Pêche (juin ou juillet)  
 - Soirée projection du Comité des Fêtes (décembre)

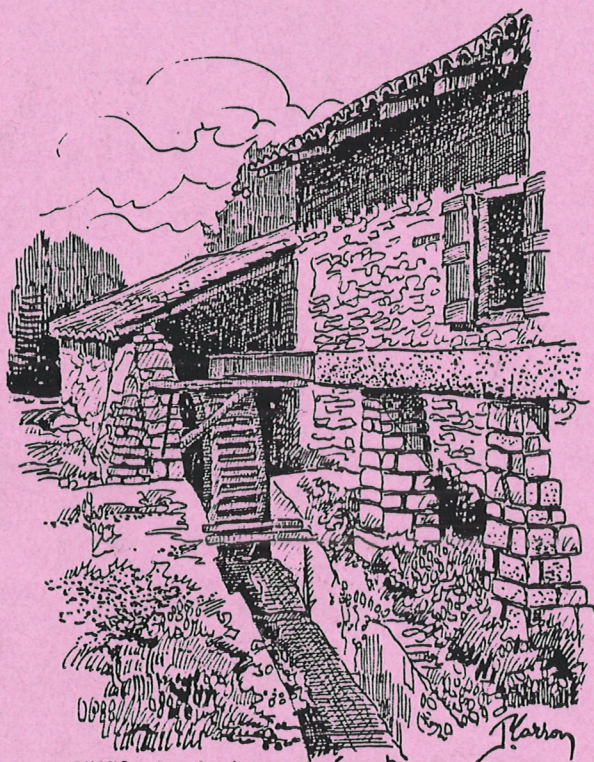
NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANTS - PERMANENCES DIVERSES

- Mairie : 74.35.67.25 - Permanences le Mardi, le Jeudi et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30.
- Gendarmerie : 17 ou 74.39.10.55 à Pont d'Ain.
- Santé : Samu 15 ou 74.38.00.18 ou 74.23.15.15  
 Centre anti-poisons 78.54.14.15 à Grange Blanche  
 Médecin : Docteur Tarroux 74.35.66.47  
 Pharmacie : Mr Bel 74.35.60.19  
 Chirurgien-Dentiste : Mr Appel 74.35.60.54  
 Kinésithérapeute : Mr Robert 74.35.47.25  
 Ambulances : Mr Berthet 74.39.15.15  
                   SOS Ambulances 74.39.09.09  
 Hôpital Fleyriat à Viriat : 74.22.82.88  
 Clinique chirurgicale à Ambérieu-en-Bugey  
   74.38.30.00  
 Assistante Sociale à Pont d'Ain : 74.39.07.21  
                   Permanence le 1er jeudi de chaque mois  
                   de 10 h à 12 h.
- Pompiers : 18 ou 74.39.10.55 ou 74.39.04.44.
- Préfecture : Bourg-en-Bresse 74.32.30.00.
- Ecole : Priay 74.35.40.00.
- Fiscalité : Centre des Impôts Bourg-Sud - Place de la Grenouillère 74.23.26.88  
 Perception à Pont d'Ain 74.39.04.75 - Tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- Electricité : Ambérieu-en-Bugey 74.38.20.56  
 Dépannage 74.38.29.30.
- SDEI : Pont d'Ain 74.39.08.22.
- SNCF : Ambérieu-en-Bugey 74.21.50.50  
 Réservations 74.38.03.74.
- Poste : Priay 74.35.60.41.
- Direction de l'équipement : Bourg-en-Bresse 74.22.82.11.
- Banque : Pont d'Ain Crédit Agricole 74.35.61.05  
 Permanence le jeudi de 10 h à 11 h  
 Pont d'Ain Caisse d'Epargne 74.39.01.07  
 Permanence le jeudi de 10 h à 11 h.
- Garde-champêtre : Mr Chambard René 74.35.62.34.
- Paroisse : 74.35.62.74
- Bibliothèque : Permanence chaque mercredi de 14 h à 16 h pour les enfants et chaque jeudi de 16 h à 18 h pour les adultes.
- Marché : Tous les jeudis matins.
- Correspondant de presse : Le Progrès, Mme Michelin 74.35.40.05  
 La Voix de l'Ain, Mr Jacquin 74.35.65.77 (boîte aux lettres vers la mairie)
- Transports : Cars Philibert 74.35.62.97.



# PRÉ-INVENTAIRE

DES RICHESSES TOURISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES  
DU CANTON DE PONT-D'AIN



*DÉCOUVREZ  
LE CANTON  
DE PONT-D'AIN*

L'histoire de ses onze communes Pont-d'Ain, Certines, Dompierre-sur-Veyle, Druillat, Journans, La Tranclière, Neuville-sur-Ain, Priay, Saint-Martin-du-Mont, Tossiat, Varambon), leurs sites ruraux, leur patrimoine immobilier public, religieux, privé...

*Nombreuses photos, cartes et dessins.*

**EN VENTE dans les mairies du canton**  
**PRIX : 95 F**

Publié par l'association des maires du canton de Pont-d'Ain  
sous le patronage du Conseil Général  
de la Direction des Archives Départementales et de Patrimoine des Pays de l'Ain.